

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
12 février 1999  
Français  
Original: anglais

---

**Commission du développement durable****Forum intergouvernemental sur les forêts****Troisième session**

Genève, 3-14 mai 1999

**Élément de programme II.b****Questions laissées en suspens et autres questions soulevées par les éléments de programme du Groupe intergouvernemental sur les forêts****Commerce et environnement****Note du Secrétariat**

1. La présente note fait le point en vue de la poursuite des délibérations sur l'élément de programme II.b du programme de travail du Forum intergouvernemental sur les forêts.
2. À sa première session, le Forum a défini l'élément de programme II.b comme suit :
  - «b) *Examiner les questions en suspens en matière de commerce et d'environnement.* Analyser les rôles complémentaires que jouent le commerce international et la gestion durable des forêts et, dans ce contexte, les questions relatives au commerce international de produits forestiers venant de tous les types de forêts, sur une base non discriminatoire, notamment le rôle que les barrières tarifaires et non tarifaires peuvent jouer concernant la gestion durable des forêts, les questions d'authentification le cas échéant, et l'amélioration de l'accès aux marchés, compte tenu des besoins des pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux. Étudier la question de la relation entre les obligations assumées au titre d'accords internationaux et les mesures nationales, y compris les actions imposées par des juridictions sous-nationales, tout en gardant à l'esprit que ces questions sont à l'examen dans des instances dont la compétence porte essentiellement sur les questions commerciales; la compétitivité relative du bois par rapport aux produits de substitution; l'évaluation commerciale; et la transparence du marché et la question connexe du commerce illégal de produits forestiers ligneux et non ligneux» (voir E/CN.17/IFF/1997/4, par. 7, catégorie II.b).

3. Certaines de ces questions, telles que l'amélioration de l'accès aux marchés, la compétitivité, l'authentification et l'étiquetage, l'intégration de la totalité des coûts et la transparence du marché, ont constitué le thème initial des discussions que le Groupe intergouvernemental sur les forêts a consacrées au commerce et à l'environnement lors de ses deuxième et troisième sessions. L'analyse des rôles complémentaires que jouent le commerce international et la gestion durable des forêts, le commerce international de produits forestiers, sur une base non discriminatoire, la relation entre les obligations assumées au titre d'accords internationaux et les mesures nationales, et le commerce illégal de produits forestiers ligneux et non ligneux figurent au nombre des autres questions soulevées par le Forum lors de sa première session.

4. Le Forum pourra se fonder sur la présente note afin de poursuivre les délibérations sur l'élément de programme II.b auxquelles il doit procéder, comme suite aux discussions de fond dont cet élément a fait l'objet lors de sa deuxième session, tenue à Genève du 24 août au 4 septembre 1998 [voir E/CN.17/IFF/1998/14, sect. II.b)].

5. Le mandat du Forum porte sur une vaste gamme de questions, relatives au commerce et à l'environnement. Les discussions de fond engagées sur les questions en suspens en matière de commerce et d'environnement n'ont pas débouché sur un consensus à l'issue de la deuxième session du Forum. Celui-ci a donc décidé de reconduire le débat sur l'élément de programme II.b à sa troisième session.

6. Le Forum jugera peut-être bon de réexaminer cet élément de programme, en vue notamment de supprimer les crochets figurant à la section II.b du rapport de la deuxième session (E/CN.17/IFF/1998/14).

---